

ECOLE ET CINEMA (Corrèze)

Ce dispositif s'adresse aux élèves de cycle 2 et cycle 3 de la Corrèze. Pour s'y inscrire, un projet EAC est à compléter dans Adage avant le 29 septembre 2024.

LE PROJET

Description :

Ecole et cinéma est un dispositif national mis en œuvre par l'association « L'archipel des lucioles ». Ce dispositif qui s'inscrit dans le parcours artistique de l'élève, a pour but de faire découvrir aux enfants d'école élémentaire le cinéma en tant qu'art. Les classes s'engagent à voir les trois films de la programmation (cycle2 ou cycle3).

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

cinéma-audiovisuel

Partenaires :

- Les Yeux Verts, Pôle d'éducation aux images en Nouvelle Aquitaine.
- La DRAC de Nouvelle-Aquitaine
- Les cinémas : Rex à Brive, Soubise à Meymac, Carnot à Ussel, Paradisio à Neuvic, Louis Jouvét à Uzerche, Véo à Tulle, Turenne à Argentat, Ciné + (cinéma itinérant).

Articulation avec un projet 2d degré :

Oui (uniquement si le film de liaison est choisi) : Le tableau

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Conseiller pédagogique référent : Elisa PETIT

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Intervenant :

Coordination EN : Elisa PETIT

Coordination cinéma : Anna Delvert (Les Yeux Verts)

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Visionner 3 films du catalogue « école et cinéma » par an dans une salle de cinéma de proximité. La programmation reflète la diversité du cinéma.

Voir une oeuvre cinématographique au cinéma et s'appropriier la salle comme lieu de pratique culturelle, de partage et de lien social.

Pratiquer :

Exploitation pédagogique en classe, par exemple : découverte de l'affiche du film, projet en Arts plastiques autour du film, réalisation de courts métrages en lien avec un film... les ressources pédagogiques d'Ecole et cinéma sont accessibles sur la plate-forme Nanouk : <https://nanouk-ec.com/>.



Chaque année des ateliers de pratique artistique sont proposés par la coordination en lien avec un film. (6 ateliers par an répartis sur le territoire).

Connaitre :

Langage cinématographique, les différents genres et formes, les métiers du cinéma.

Restitutions envisagées :

- Utilisation du cahier école et cinéma fourni à chaque élève.
- Selon les classes et les films : exposition, présentation des films réalisés

Etales prévisionnelles :

Entre le 1 juin et le 29 septembre : inscription au dispositif via Adage

Dès le 30 juin : prise de contact par la DSDEN19 et Les Yeux verts avec les écoles inscrites dans Adage pour l'opérationnalisation du dispositif.

Trimestre 1 : Cycle 2/ cycle 3 : Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary

Trimestre 2 : Cycle 2 : Nanouk, l'esquimau
Cycle 3 : Les 400 coups

Trimestre 3 : Cycle 2 : Un transport en commun
Cycle 3 : Rumba

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

- Organisation et logistique.
- Un exemplaire par élève du livret « Mon cahier de cinéma » pris en charge par l'association L'archipel des lucioles.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Déplacements au cinéma du secteur et entrées du cinéma : 2.50 par élève et par film. Gratuit pour les accompagnants.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- L'école s'engage-t-elle à financer déplacements et billetterie ? oui/non
- Envisagez-vous une liaison CM2/6^{eme} sur ce dispositif ? oui/Non

Pour en savoir plus : <http://pedagogie.dsden19.ac-limoges.fr/spip.php?rubrique107>
<https://www.lesyeuxverts.com/dispositifs-scolaires/ecole/correze>

Contact : Elisa.Petit@ac-limoges.fr Anna Delvert : coordination@lesyeuxverts.com